

N°534

du 21
SEPTEMBRE
2012



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

Editorial

Par Koffi
SOUZA

MILITANTS ET MILICIENS

Chère Josepha, Rassures toi je ne te parlerai pas cette fois de grève du sexe ou de concert de casseroles, je voudrais t'inviter à une réflexion sémantique.

J'ai lu que d'après tes amis politiques du CST la valeureuse marche de tes militants du 15 septembre aurait été empêchée par des miliciens d'UNIR.

Militants ça paraît honorable et ça peut l'être. On y retrouve le désintéressement, l'honnêteté, le don de la personne. Un militant serait un homme qui lutte pour une juste cause. Tes adversaires seraient des miliciens, sans doute dans ton esprit des factieux plus ou moins nazis à peine dignes d'être des humains.

Je voudrais t'inviter à plus d'humilité. Tu n'as pas le monopole de la vertu. Croire que l'on porte la quintessence des qualités et que ceux d'en face sont des moins que rien est une illusion. Les paroles qui blessent, ces écrits incendiaires, ces émissions dignes des milliards de collines, ne l'oublions pas, peuvent devenir des mots qui tuent.

Je comprends néanmoins ton embarras.

Tu pensais que la rue t'appartenait et que tu pouvais en disposer à ta guise.

Tu annonçais même que tu allais abattre la démocratie par la force de la rue.

Tu viens de te rendre compte que tes coûteuses promenades accompagnées de paralysie des activités, d'équipements publics détruits et de discours vengeurs ont trouvé face à elles des foules pacifiques qui refusent qu'on salisse le Togo. Il ne reste plus qu'à offrir de pauvres hères en sacrifice pour faire monter la pression et crier à la répression.

Alors, Josepha, il faut que tu penses à ton peuple.

Ce n'est pas un COMITE SALISSONS LE TOGO qui le sauvera mais le travail acharné de toutes les togolaises et de tous les togolais. "Militants" et "miliciens" doivent se retrouver dans un Togo apaisé et serein.

P.3 Violences gratuites préélectorales

Vive préoccupation et inquiétude au HCDH-Togo, amertume et désolation à la CNDH

**Les partis politiques et associations appelés à sensibiliser leurs militants*

P.3 Pédophilie au quartier Klobatémé

**Son père et
3 Nigériens violent
sa fille de 7 ans**



Igé Olatokumbo, Représentante-Résidente du HCDH-TOGO

P.4 Sur les principaux marchés
de Lomé en août

**Rechute de la tomate
fraîche locale,
instabilité des haricots**

P.3 Nouvelle réglementation au Togo

**La cigarette interdite de
vente à ciel ouvert, après
le moratoire de 9 mois**

P.4 Changement climatique et gestion intégrée des terres

**Des scientifiques togolais et
de la sous région appuyés
par des Allemands**

utb

Bancassurance

Crédit assurance - Souscription - Partenariat avec les compagnies d'assurances

Pour cette rentrée aussi, préparez au mieux l'avenir de vos enfants avec nos prêts scolaires UTB et bénéficiez de nos taux attractifs.

Prix: Togo, Bénin, Burkina: 250CFA Zone CFA: 300 F Europe et autres pays: 1 euro --- **Abonnement:** Contacter 22 61 35 29 / 90 05 94 28

Violences gratuites préélectorales

Vive préoccupation et inquiétude au HCDH-Togo, amertume et désolation à la CNDH

Sylvestre D.

Au Togo, les malentendus s'amplifient sur fond de calculs électoralistes. A juste titre, on peut déjà craindre pour la période électorale proprement dite. Le pouvoir s'étant engagé dans la voie de la tenue du scrutin législatif, alors que l'opposition continue de vociférer qu'il n'y aura pas d'élection. Du moins, suivant le calendrier de l'Exécutif. On peut donc comprendre les sentiments exprimés à la suite des violences gratuites orchestrées à Adéwui le 15 septembre dernier, avec des scènes qui rappellent les tristes souvenirs d'avril 2005. Et ces morts d'hommes injustifiées.

Pendant que le Front républicain pour l'alternance et le changement (FRAC) se donnait rendez-vous avec son allié du Collectif «Sauvons le Togo» pour encore marcher, le bureau du Haut commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH-Togo) constatait, sur le lieu de départ, que «des contre-manifestants, munis de divers objets, notamment des coupe-coupe, des cordelettes, des gourdins cloutés et des bâtons, se sont opposés, de manière violente, à la tenue de ladite manifestation». Pire, visiblement couverts d'une certaine immunité, ils ont progressé «en forçant les cordons des forces de sécurité». La



Igé Olatokumbo, Représentante-Résidente du HCDH-TOGO

Commission nationale des droits de l'homme (CNDH), elle, n'a pas vu autre chose que le même «groupe de personnes armées de gourdins cloutés, de coupe-coupe et de machettes, se réclamant du quartier Adéwui». Du coup, il n'y avait pas eu de marche et «les manifestants, dans leur repli, ont riposté par des jets de pierres et la pause de barricades», selon le constat du HCDH-Togo.

La violence gratuite est ainsi créée. Au nom de quel principe défendu peut-on s'offrir des armes blanches pour contrer une manifestation pacifique ? N'était-il pas plus civilisé de convaincre simplement ceux qui n'en veulent pas à ne pas sortir ? Surtout que, à quelques mètres à côté, un regroupement qui s'aligne sur la position du pouvoir tenait paisiblement sa marche. Et c'est là que tout a semblé dire qu'il doit y avoir des zones

exclusivement gardées sur le territoire. Faux, réplique la CNDH. «Seul l'Etat, investi de la puissance publique, a le pouvoir d'interdire ou d'interrompre une marche qu'il jugerait potentiellement dangereuse pour la sécurité et l'ordre publics. La liberté de manifestations publiques pacifiques étant garantie par la Constitution togolaise, aucune personne ou groupe de personnes n'a le droit de s'ériger en responsable de la sécurité ou des intérêts d'un quartier, d'un village, d'une ville ou d'un quelconque endroit du territoire national», rappelle le communiqué signé par le président par intérim Dr Tchatchaa Tchangaï.

«De telles pratiques, souvent décriées, peuvent entraîner des réactions en chaînes incontrôlées aux issues imprévisibles et donc préjudiciables au climat social déjà

précaire». Ce qui justifie l'amertume et la désolation exprimées par la Commission nationale des droits de l'homme. Et la vive préoccupation du Haut commissariat, notant avec inquiétude «l'escalade de la violence dans le pays caractérisée par le recours à la justice privée, aux déclarations et aux propos incitatifs à la violence et la tentation par des individus de considérer certaines parties du territoire comme des zones interdites à certains groupes». Le fait est que des manifestants pourchassent et portent la main sur des individus jugés hostiles à leurs manifestations. Surtout que des injures, des provocations, des menaces et des propos haineux tenus sur des médias attisent le feu des violences aux conséquences incalculables.

Au finish, il revient forcément à l'Autorité légale de faire revenir sur terre ces groupes organisés. En attendant, toute l'impuissance qui reste réside dans l'appel du HCDH-Togo à «s'inscrire dans le processus de réconciliation nationale, le respect des droits de l'homme et la consolidation de l'Etat de droit». Le Gouvernement doit assumer ses responsabilités face à ce genre de dérives, martèle la CNDH qui ne peut que se résigner, une fois encore, à demander aux organisations et partis politiques de sensibiliser leurs militants à des comportements citoyens.

Pédophilie au quartier Klobatemé Son père et 3 Nigériens violent sa fille de 7 ans

Intimidations et menaces, c'est ce que subit le sieur Abdousabour Agbéré après avoir fait enfermer son père et 3 Nigériens qui ont commis des actes sexuels sur sa petite fille de 7 ans. Un cas de pédophilie sur sa fille Ayrate, dont nous a saisi son père le mercredi 19 septembre 2012. Pour ce dernier, «Déjà à l'âge de 3 ans ma fille a été violée par son grand père». Les pédophiles liment actuellement leur dent derrière la prison civile de Lomé.

Les faits se passent dans le quartier Klobatemé, un quartier situé au nord de la ville de Lomé. Abdousabour Ayrate est la fille d'Abdousabour Agbéré, l'auteur de ce récit.

La famille d'Abdousabour Agbéré vivait ensemble avec ses parents jusqu'au jour où le père de Ayrate décida de quitter la maison familiale pour chercher un logement ailleurs.

«Nous avons trouvé une chambre qui se trouve toujours dans le même quartier. Mais, les enfants continuent toujours de visiter la maison de leur grand père.» a-t-il

nous explique réellement ce qui se passe entre lui et ma fille. La première convocation a été adressée à mon père et les 3 Nigériens le 7 septembre dernier, mais mon père n'a pas fait le déplacement. Les 3 Nigériens, vendeurs ambulants de fers rouillés, ont quant à eux, répondu à la convocation et gardés au commissariat Central qui se trouve au quartier des Etoiles à Lomé. Une autre convocation a été renvoyée à mon père et finalement, le 14 septembre dernier, lui aussi a été gardé au Commissariat central et



La jeune fille victime de la Pédophilie

commencé par expliquer.

Mais quelle ne fut sa surprise après avoir quitté la maison familiale : sa fille adopte des comportements bizarres. «Ma fille a des troubles de comportements. Des fois, elle écarte ses jambes quand elle voit son grand frère.» s'étonne-t-il.

En bon père de famille, il chercha à découvrir les dessous de cette attitude de sa sa fille. Ce qu'il finit par obtenir suite aux aveux de la petite. Il raconte que : «Ma fille un jour m'a révélé dans ce mois de septembre que mon père et 3 Nigériens abusait sexuellement d'elle. Mon père, le grand père de ma fille, met son pénis dans la bouche puis dans le vagin de ma fille âgée actuellement de 7 ans. C'est depuis l'âge de 3 ans que mon père a commencé ça sur sa petite fille.»

Pour s'en convaincre, il conduisit la petite Ayrate à l'hôpital pour des examens vérifiants. «Pour être sûr des faits, j'ai conduit ma fille à l'hôpital du Chu Tokoin, actuellement" hôpital Sylvanus Olympio" pour vérifier les faits. Ainsi, après les analyses, le Docteur Djato S. Biou, DES de Gynécologie-Obstétrique a conclu qu'il y a "agression sexuelle il y a 4 jours". Ce qui se trouve actuellement dans ce carnet (il nous montre le carnet (ndlr)).» a-t-il confié les yeux rouges.

La réaction a été immédiate et sans état d'âme. «J'ai dû convoquer mon père à la gendarmerie pour qu'il

puis les 4 fautifs ont été déférés à la prison civile de Lomé. Les 3 Nigériens ont déférés la semaine dernière, mais mon père le lundi passé.» a-t-il poursuivi.

Aucune raison ne peut expliquer ce comportement dégradant, voire inhumain d'un grand père vis-à-vis de sa petite fille. Selon lui, l'objectif poursuivi par son père en commettant ce crime est de transmettre la sorcellerie à l'enfant.

Actuellement, les 4 pédophiles, le grand père de la fille et les 3 Nigériens liment leur dent derrière les barreaux de la prison civile de Lomé.

«Je subis des pressions de la part de sa famille. Les membres de sa famille comme Agbéré Ousmane, et Agbéré O. Kamal me demandent de retirer la convocation, sinon ils vont utiliser une procédure à la justice pour me noyer. C'est ce qui m'amène à me confier aux médias.» a conclu, décontenancé, M. Abdousabour Agbéré.

Rappelons que la pédo-sexualité ou pédophilie est un délit fortement condamné dans la plupart des législations du monde, en particulier au Togo. Elle est reconnue comme un crime, une transgression majeure des droits fondamentaux de l'enfant, sous les termes d'«abus sexuels sur mineurs». Il en va de même de la pornographie infantile, aujourd'hui très sévèrement condamnée.

Nouvelle réglementation au Togo

La cigarette interdite de vente à ciel ouvert, après le moratoire de 9 mois

Ceci est contenu dans le nouveau décret portant réglementation des points de vente du tabac et ses dérivés. Par cet acte, à en croire une communication du ministre de la Santé, Kondi Charles Agba, l'Exécutif togolais entend garder sa vision de protéger les générations présentes et futures des effets dévastateurs sanitaires, sociaux, environnementaux et économiques dus à la consommation du tabac et de ses produits dérivés. Le texte définit les points de vente et les mesures visant à protéger certains groupes vulnérables contre les méfaits de la cigarette. Ainsi, on entend par point de vente de tabac «tout lieu fixe délimité de façon permanente par des cloisons ou des murs continus s'étendant du sol au plafond, auquel la clientèle ne peut accéder que par une ouverture munie d'une porte et dans lequel l'exploitant de ce lieu vend du tabac et ses produits dérivés au détail». A côté, le vendeur de tabac est toute personne, autre qu'un tabaculteur ou un fabricant ou un distributeur de produits du tabac et de ses produits dérivés, qui possède ou détient une quantité de tabac qui excède les besoins de sa propre consommation. Tandis qu'un salon de cigares s'entend tout lieu spécialement aménagé pour la consommation de cigares ou de tabac à pipe. Autrement, plus de ces boîtes de cigarettes exposées à ciel ouvert à tous les



Kondi Agba, Ministre de la Santé

carrefours pour la vente.

Ce qui induit, selon le décret, que la vente de tabac au détail doit s'effectuer dans un point de vente de tabac, en présence physique de l'exploitant du point de vente ou de son préposé et de l'acheteur. Dans la lettre et l'esprit de la nouvelle réglementation, l'exploitant ne peut vendre du tabac à une personne majeure s'il sait que celle-ci en achète pour un mineur. Il doit conserver le tabac de façon à ce que la clientèle ne puisse y avoir accès sans l'aide d'un employé préposé. Alors, l'exploitant d'un point de vente de tabac et de ses produits dérivés ne peut étaler du tabac ou son emballage ou image de son emballage à la vue du public. Seule une liste sous forme de texte des produits indiquant leur prix et un avertissement sanitaire conforme aux prescriptions légales



Un étalage de cigarette en plein air

sont autorisés.

L'exploitant doit afficher l'interdiction de vendre du tabac aux enfants ainsi que les avertissements sanitaires en vigueur. Ces affiches doivent être installées à la vue du public sur ou à proximité de chaque comptoir ou caisse enregistreuse utilisée lors de la vente de tabac et de ses produits dérivés. Bon à savoir, il est interdit de vendre et de donner, à titre gracieux, du tabac à tout enfant. Il est interdit à tout enfant de vendre ou de distribuer du tabac. Toute personne qui désire acheter du tabac et ses produits dérivés ou être admise dans un salon de cigares est tenue de prouver qu'elle est majeure. Et la preuve de la majorité peut être rapportée par la présentation d'une carte nationale d'identité ou d'électeur ou tout autre document d'identité. Dans une poursuite pour une

contravention, le défendeur n'encourt aucune peine s'il prouve qu'il a agi avec diligence pour constater l'âge de la personne et qu'il avait un motif raisonnable de croire que celle-ci était majeure.

Naturellement, l'exploitant d'un lieu ou d'un commerce ne peut faire installer, maintenir ou laisser sur place un appareil distributeur servant à la vente du tabac et de ses produits dérivés. Il est interdit d'exploiter un point de vente de tabac dans les lieux suivants : locaux ou installations d'un établissement de santé ou d'un service social ; locaux ou bâtiments mis à la disposition d'une école, d'un centre de formation professionnelle, d'un centre d'éducation des adultes, d'un établissement d'enseignement public ou privé, d'un institut ou d'une

suite à la page 4

Sur les principaux marchés de Lomé en août

Rechute de la tomate fraîche locale, instabilité des haricots

Jean Afolabi

La tomate fraîche locale, communément appelée "aklikonvi", a joué le jeu en août sur les principaux marchés de la capitale, d'après les chiffres de la direction générale de la Statistique et de la comptabilité nationale. Elle y affichait ainsi le prix de 471 francs au kilogramme, sans doute au grand soulagement des ménages. De 505 francs en avril, le kilogramme a subitement grimpé à 1014 francs le mois suivant, au double, à la panique générale. Pas pour longtemps, a-t-on heureusement constaté : en juin, la même mesure a été livrée à 851 francs sur les marchés de Lomé. Elle va ensuite dégringoler à 620 francs, pour enfin poursuivre sa chute à 471 francs le kilo en août, derniers chiffres enregistrés, bien que chère en glissement annuel par rapport à août de l'année dernière. On attend de voir si septembre pourra soulager davantage les bourses.

À l'inverse, c'est la viande de bœuf fraîche avec os qui se détache définitivement de la barre des 2000 francs, depuis trois mois. Son kilogramme s'est situé à 2054 francs en juin, puis à 2100 francs en juillet. En août, il a été livré à Lomé à 2142 francs. Humm ! cela crée un petit souci d'autant que ce produit a longtemps



habitué les ménages au kilogramme à 2000 francs. Si ce début de flambée est dû aux os, autant s'en séparer.

Entre les deux, c'est le haricot blanc qui déjoue les pronostics. À 508 francs le kilogramme en avril, la mesure y est restée le mois suivant, pour aussitôt monter à 573 francs en juin. En juillet, elle s'est signalée à 746 francs le kilogramme, pour retomber à 599 francs en août. Difficile à suivre. Le rouge s'est vendu à 480 francs en avril, puis à 530 francs le mois suivant, puis à 572 francs en juin. Il chute à 479 francs en juillet, puis à 462 francs.

Les haricots blanc et rouge se font accompagner dans une logique presque identique par l'huile rouge

de palme (dite "zomi") et la farine de manioc (dite "gari"). La première est dans une tendance haussière depuis 5 mois. À 817 francs le litre en avril, elle est passée à 825 francs en mai, y est restée en juin, avant de monter à 833 francs en juillet. En août, le litre a été livré à 848 francs à Lomé, d'après les chiffres statistiques. Presque au même, à 846 francs, en glissement annuel par rapport à août 2011. Entre avril et août, la farine de manioc a, elle, évolué en dents de scie entre 281 francs et 313 francs le kilogramme. 315 francs en mai, puis 321 francs en juin, pour descendre à 302 francs en juillet, pour repartir à 313 francs en août.

Développement de l'industrie de la finance

La BCEAO sur les pas de la BID

La Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao) et la Banque islamique de développement (Bid) ont procédé, le vendredi 7 septembre à Dakar, à la signature d'un Protocole d'accord dont la finalité est de promouvoir et de développer l'industrie de la finance islamique dans les Etats membres de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa). En effet, tenant compte de la forte croissance de la finance islamique dans le monde, la Banque centrale s'est fixée pour objectif d'améliorer le cadre existant, de façon à renforcer le développement de ce secteur dans

l'Uemoa, en complément au système financier conventionnel. Le programme envisagé ambitionne également d'offrir aux Etats membres et aux opérateurs économiques de l'Union, des sources alternatives de financement et de mobilisation de capitaux, indique un communiqué de la Bceao.

À travers ce Protocole d'accord, la Bid facilitera la coopération et les échanges entre la Bceao et les institutions chargées de développer les standards de l'industrie de la finance islamique. La Bid apportera également son appui à la Banque centrale, notamment dans la conduite

des réformes pour le développement de la finance islamique dans l'Uemoa.

Les deux Institutions se sont félicitées des relations excellentes que la BID entretient depuis plusieurs décennies avec les Etats membres de l'Union. Elles ont souligné leur volonté commune d'œuvrer au renforcement de ces relations dans le secteur bancaire et financier, en vue de mettre en place les conditions d'une contribution accrue des institutions financières exerçant leurs activités selon les principes de la finance islamique, au financement des économies de l'Uemoa.

Nouvelle réglementation au Togo

La cigarette interdite de vente à ciel ouvert, après le moratoire de 9 mois

suite de la page 3

université ; locaux ou installations d'un centre de la petite enfance ou d'une garderie ; locaux où se déroulent des activités sportives, culturelles, artistiques ou de loisirs ; établissements autorisés de brasserie, de taverne de bar ou de restauration ; lieu où est exercé l'activité de restaurateur.

Comme pour les précédents textes sur le tabac, les personnes assujetties ont un délai de neuf mois pour se conformer à la définition des points de vente, à compter de ce mois de septembre 2012. En clair, à partir de

juin 2013, le débitant indiquera la présence du débit par une enseigne ou un panneau, en façade de son point de vente, par la mention « TABAC », de couleur noire sur fond blanc, suivi de l'avertissement sanitaire « Fumer cause une mort lente et douloureuse », de même police, et au minimum, de même taille que le mot « TABAC ». Le tout centré au milieu de l'enseigne. Les préenseignes d'indication des points de vente du tabac et ses produits dérivés sont interdites.

En rappel, l'Autorité a déjà pris un

décret relatif à l'interdiction de fumer dans les lieux publics, et un autre sur les modalités d'application des normes relatives au conditionnement et à l'étiquetage des produits du tabac et ses dérivés, où l'été et le kabyè sont imposés pour les avertissements sur les paquets de cigarettes à compter de décembre 2012. Tout part de la loi sur la production, l'importation, la distribution, la vente, la publicité, la promotion et la consommation du tabac et de ses produits dérivés du 31 décembre 2010.

Changement climatique et gestion intégrée des terres

Des scientifiques togolais et de la sous région appuyés par des Allemands

À peine signé à Lomé, en février de cette année, le gouvernement togolais s'apprête à ratifier l'Accord de coopération portant création du Centre ouest africain de recherches et de services scientifiques sur le changement climatique et l'utilisation adaptée des terres (Wascal, en anglais) et ses statuts. Officiellement, il est pointé du doigt la pression exercée sur les gouvernants par les problèmes environnementaux qui assaillent la planète ronde et mettent un frein au développement humain durable. Ainsi, associés à l'Allemagne, dix pays de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (Cedeao) – Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal et Togo – ont signé, le 10 février dans la capitale togolaise, le Wascal dont le but est « d'aider à générer de nouvelles connaissances et à développer dans la sous région une expertise scientifique qui oriente les politiques en matière d'utilisation des terres ». Bien entendu sur la base « des prévisions sur l'impact du changement climatique sur le développement économique », a expliqué le ministre Elliott Ohin des Affaires étrangères et de la coopération en conseil des ministres le 12 septembre dernier où l'avant-projet de loi de ratification a été adopté.

Le Wascal vise également à mettre au point des mesures pour conserver ou restaurer les écosystèmes pour un développement durable des principaux bassins fluviaux et à préserver les ressources naturelles pour les futures générations. Et ceci ne pouvant être réalisé que par la recherche, le renforcement des capacités et l'échange de connaissance, l'accord permettra à la communauté scientifique ouest-africaine de disposer d'un centre d'excellence sur le changement climatique avec l'appui financier et technique de l'Allemagne. D'où la nécessité et l'empressement des



Elliott Ohin, Ministre des Affaires Etrangères

autorités de ratifier le texte.

Le Wascal aura son principal siège à Accra, au Ghana, et un Centre de compétence à Ouagadougou, au Burkina Faso, qui abritera le personnel scientifique, administratif et le personnel d'appui et les chercheurs en mission. Il est composé d'un Programme de formation et de recherche, avec des pôles régionaux d'excellence pour renforcer les capacités (Ecoles doctorales) ; ceux-ci sont établis auprès des universités existantes dans les pays de la sous région et portent sur des domaines prioritaires de recherches. L'autre programme est celui de la Recherche de base, mené conjointement par des chercheurs et des scientifiques de la région et allemands. Le Wascal devra recueillir, analyser et diffuser les données et informations sur les méthodes appliquées, l'expérience acquise et les résultats obtenus, y compris sur les meilleures pratiques au sein et en dehors de l'Afrique de l'ouest, sur le changement climatique et l'utilisation adaptée des terres dans la région. Il devra, entre autres, promouvoir à l'octroi de bourses et à créer ou à aider à la création des établissements de prestation de conseils et de formation, et des

bureaux de consultation pour des groupes cibles académiques et non-académiques.

Conformément à ses exigences budgétaires, le gouvernement allemand accepte de fournir les moyens financiers pour créer, lancer et mener les activités du Wascal pendant la phase de mise en œuvre jusqu'en 2015. En contrepartie, les autres pays membres s'engagent à fournir des contributions financières annuelles et/ou des contributions annuelles en nature. Ils fourniront une contribution minimum de 300.000 euros, environ 196,5 millions de francs Cfa, en 2013 et, à partir de 2014, la contribution aux frais de fonctionnement de budget adoptée augmentera chaque année de 5% jusqu'à 2015 pour constituer des réserves. Le programme de formation et de recherche sera également financé par le gouvernement allemand jusqu'en 2015.

Le Wascal disposera d'un conseil des ministres, d'un conseil d'administration avec un comité exécutif en tant qu'organe subsidiaire, et d'un comité scientifique. La structure d'ensemble est gérée et représentée par un directeur exécutif.

Factures d'eau et d'électricité au Bénin

Les sociétés publiques sommées de payer 18 milliards Cfa

Les sociétés publiques sont sommées de payer leurs dettes de consommation d'électricité et d'eau au Bénin évaluées à plus de 18 milliards de francs Cfa, a rapporté l'agence Panapress le 12 septembre dernier de sources officielles à Cotonou. Ces sociétés ont été contraintes par le chef de l'Etat à prendre un engagement pour le paiement à brève échéance de cette dette afin d'aider les structures en charge de la fourniture de l'électricité et de l'eau à améliorer leur trésorerie.

La Société d'énergie électrique (SBEE) et la Société nationale des

eaux du Bénin (SONEB) ont depuis quelques années d'énormes difficultés de trésorerie. Ces deux sociétés ont du mal à s'approvisionner en matériel et équipements de branchement et d'extension bien qu'accablées par les demandes. De même, la Communauté électrique du Bénin (CEB), la société chargée de fournir l'énergie électrique au Bénin et au Togo, a plusieurs fois sommé la SBEE de payer ses dettes sous peine d'être coupée. Dans le même temps, les sociétés et offices d'Etat, gros clients de ces deux sociétés accumulent d'année en année des

arriérés de paiement, indique la même source. Outre les sociétés d'Etat, il est cité les préfectures, communes et administrations locales.

Ces dettes des sociétés et entreprises d'Etat constituent l'un des plus grands dangers qui menacent les deux sociétés dont les prestations sont décriées au quotidien par les usagers. Les ministères et institutions de l'Etat restent devoir à la SONEB plus de 8 milliards de francs. Quant à la Mairie de Cotonou, ses factures impayées d'eau s'élèvent à 245 millions de francs, apprend-on de sources proches de ladite société.

HANDISPORT/

Un stade pour personnes handicapées inauguré à Kara

Le ministre des Sports et des Loisirs Fofana Bakalawa a inauguré à Kara (dans la partie septentrionale du Togo), le premier et unique stade pour personnes handicapées (handisport) au Togo et dans la sous-région ouest africaine, en présence du président du Comité national olympique du Togo (CNOT), Gal Poutoyi Nabédé.

Ce stade avec une aire de jeu de 125 m de circonférence est destiné à y pratiquer le tennis, le handball, l'athlétisme, l'haltérophilie, du tandem (cyclisme) pour aveugle, le lancer de poids et de disque, le tennis, la course à pied pour les non voyants, le ping-pong et la course de tricycle. Il dispose d'une tribune de 100 places, de vestiaires de sanitaires et un dortoir.

D'un coût estimatif de 17.000.000 FCFA, (13 millions de la fondation Princesse Grace de Monaco et 4 millions du président de la Fondation-Handisport du Togo) ce stade réalisé grâce à l'appui de son Altesse Royale, la Princesse Caroline de Monaco, est une opportunité pour

les personnes handicapées du Togo en général et de celles de la région de la Kara en particulier de s'épanouir et d'éclore leurs talents en matière de sport.

Pour l'initiateur du projet de stade handisport, le président de la Fondation-Handisport du Togo, Jean-Claude Preignan, avec cette infrastructure, il espère pouvoir réaliser son rêve, qualifier les personnes handicapées du Togo non seulement aux prochains jeux mondiaux de la Francophonie qui se dérouleront en septembre 2013 à Nice en France, mais aussi aux prochains jeux pan-africains et aux jeux paralympiques de Rio de Janeiro au Brésil en 2016.

Le ministre des Sports et des Loisirs,



El Hadj Bakalawa Fofana, ministre des Sports

sirs, Fofana Bakalawa a souligné que la politique du gouvernement et le programme de société du chef de l'Etat en matière de sport, est de voir

tous les Togolais sans distinction d'âge et de sexe ou de condition physique pratiquer toutes les disciplines sportives.

FOOTBALL/

Le tatou à trois bandes, la mascotte de la Coupe du monde de la FIFA, Brésil 2014 présenté

La FIFA et le Comité Organisateur Local (COL) ont présenté en fin de semaine un des plus éminents ambassadeurs de la Coupe du Monde de la FIFA, Brésil 2014™ : un tolpeutes tricinctus, mieux connu sous le nom de tatou à trois bandes.

Cette espèce endémique du Brésil a été choisie pour être la mascotte officielle de la prochaine Coupe du Monde et a été dévoilée dans le cadre de l'émission hebdomadaire Fantástico de la chaîne brésilienne TV Globo, en présence de Ronaldo, le légendaire attaquant brésilien membre du conseil d'administration du COL.

"Je suis ravi d'accueillir dans l'équipe de Brésil 2014 un nouveau membre aussi important", a déclaré Ronaldo. "Ces deux prochaines années, la mascotte occupera un poste clef dans notre équipe. Je suis sûr que sa passion pour le football et son pays inspirera beaucoup de jeunes supporters au Brésil et à travers le monde."

La présentation officielle a conclu en beauté une semaine d'activités promotionnelles durant lesquelles la mascotte a fait quelques visites à l'improviste dans tout le pays, dont une distribution de 2014 ballons bleus - rappelant sa couleur et sa capacité à se mettre en boule - sur la plage de Boa Viagem à Recife, une rencontre avec son nouvel ami Ronaldo à São Paulo ou encore diverses présentations aux supporters brésiliens par le biais d'apparitions lors de retransmission de matches en



direct.

La mascotte officielle, qui a également sa propre chanson officielle, "Tatu Bom de Bola", interprétée par la vedette brésilienne Arlindo Cruz, a été choisie après que la FIFA et le COL ont analysé 47 propositions émanant de six agences brésiliennes. Les esquisses ont également été analysées au regard d'une vaste enquête effectuée auprès du principal public cible - les jeunes Brésiliens de 5 à 12 ans - et il en est ressorti que le tatou conçu par l'agence 100% Design avait leur

préférence.

Communiquer sur l'écologie

"Le fait que le tatou à trois bandes soit une espèce vulnérable est particulièrement adapté", a expliqué Jérôme Valcke, Secrétaire Général de la FIFA. "Un de nos principaux objectifs est d'utiliser la Coupe du Monde de la FIFA, Brésil 2014™ comme une plateforme pour communiquer l'importance de l'environnement et de l'écologie. Et nous sommes heureux de pouvoir le faire grâce à cette mascotte qui, je l'espère, sera très populaire tant au Bré-

sil que partout dans le monde."

La population brésilienne a maintenant la possibilité de choisir un nom à ce sympathique tatou en prenant part à un vote public qui durera jusqu'à la mi-novembre. Les options soumises au vote par un panel d'experts composé de Bebeto, Arlindo Cruz, Thalita Reboucas, Roberto Duailibi et Fernanda Santos, sont les suivantes : Amijubi - évoquant l'amitié et la joie - et Fuleco et Zuzeco, deux noms véhiculant un message écologique.

Les mascottes officielles ont toujours été des figures emblématiques de l'histoire de la Coupe du Monde de la FIFA™, avec récemment Zakumi et Goleo qui ont été de valeureux ambassadeurs d'Afrique du Sud 2010 et d'Allemagne 2006, tout comme Willie, la toute première mascotte, qui a égayé la Coupe du Monde 1966 en Angleterre. Elles sont un des principaux éléments de l'identité visuelle d'un Coupe du Monde de la FIFA™ et offrent à la FIFA et au COL ainsi qu'à d'autres parties prenantes une marque forte et dynamique grâce à laquelle des campagnes promotionnelles peuvent être menées et des publics cibles sollicités.

FOOTBALL /

Togo/ 45 élèves retenus pour les centres de formation sport et études

45 élèves sur les 138 détectés au cours du championnat scolaire 2011-2012 ont été retenus pour le centre de formation sport et étude de Kpalimé et l'Institut Arnold Jenssen de Bassar à l'issue d'un test psychotechnique organisé par le ministère des Sports et des Loisirs à Kpalimé.

Le test spécifique qui eu lieu lundi en présence du ministre des Sports et des Loisirs, Bakalawa Fofana avait pour critères, la maîtrise du ballon sur le terrain (aspect technique), la condition physique, la qualité tactique et cognitive et la réaction des joueurs face à leur environnement. Les concurrents ont été examinés également sur le plan mental.

Selon les résultats, 20 élèves des catégories benjamine et minime ont été déclarés aptes pour le centre de formation sport et études de Kpalimé tandis que 25 cadets non scolaires ont été retenus pour l'Institut Arnold Jenssen de Bassar.

Le ministre Fofana a exhorté les futurs pensionnaires de ces centres de formation à l'excellence car ils auront à associer les études et le sport. "Vous aurez des diplômes en même temps qu'en jouant, par conséquent vous êtes appelés à être apte dans toutes les disciplines", a conclu le ministre.

Cameroun / Lavagne va saisir la FIFA

Une semaine après son limogeage de son poste de sélectionneur des Lions Indomptables du Cameroun, Denis Lavagne sort du silence. Et menace de saisir la FIFA si ses arriérés de salaire ne sont pas réglés rapidement. "Je vais aviser, j'ai contacté mon avocat, on va voir l'évolution de cette affaire. Mais si mes salaires ne me sont pas payés rapidement, je saisirai la FIFA", indique Lavagne à footafrika365.fr.

Le français qui s'est rendu en France, juste après la défaite des Lions Indomptables devant le Cap Vert à Praia 0-2 n'a pas compris son limogeage, surtout qu'il toujours la confiance de la Fédération Camerounaise de Football. "Mon déplacement en France était prévu de longue date et n'a rien à voir avec le résultat de Praia. D'ailleurs, le ministère et la Fécafoot étaient au courant. Je n'ai pas fui comme le prétendent certains. Je serai donc de retour sur Yaoundé le 26 septembre", explique Lavagne qui est surpris, par ailleurs par la décision du ministre des Sports : "Je suis surpris que le ministre ait pris seul la décision, sans consulter ni informer la Fécafoot. Ce qui n'est pas très réglementaire aux yeux de la FIFA, sachant que les dirigeants de la Fédération me faisaient encore confiance pour qualifier l'équipe nationale pour la phase finale de la CAN 2013. La Fécafoot n'avait nullement envisagé de m'écarter comme certains essayent de le faire croire."

ManCity/Rien ne va plus entre Balotelli et Mancini

Mario Balotelli est retombé dans ses travers. Samedi dernier, le Daily Star rapporte qu'il a fait la fête toute la nuit quelques heures seulement après le match nul 1-1 face à Stoke, rencontre durant laquelle il ne s'est guère montré à son avantage malgré 89 minutes sur le pré. Muet en trois rencontres depuis le début de saison, SuperMario apparaît bien loin de son meilleur niveau.

Il n'en fallait pas plus pour que Mancini entre dans une colère noire. Interrogée par le tabloïd, une source proche du club affirme que les deux hommes ont échangé des mots assez virulents lundi soir suite aux reproches appuyés du technicien envers son joueur. «Mario Balotelli est tombé en disgrâce pour deux raisons. Une soirée qui s'est terminée très tard après le match à Stoke et un refus catégorique d'arrêter de fumer. Il a y eu des mots entre lui et Mancini lundi après-midi. Ce qui a poussé ce dernier à l'écarter de l'équipe.» Du coup, si Mario Balotelli a fait le déplacement à Madrid pour la rencontre phare face au Real en Ligue des Champions, l'attaquant de Manchester City n'était même pas sur le banc de touche et a regardé le match des tribunes. Une sanction qui pourrait en appeler d'autres puisqu'il pourrait également écopier d'une lourde amende. Voilà qui pourrait relancer la possibilité d'un départ cet hiver. Roberto Mancini n'a donc pas fini de s'arracher les cheveux avec sa talentueuse, mais incontrôlable star italienne.

CAN U20 : Plus que 14 prétendants pour 7 places

C'est le bout de la route pour les prétendants à la qualification à la CAN U20 qui sera disputée l'année prochaine en Algérie. Sur les quatorze équipes encore en course, on retrouve les habitués que sont le Nigeria et le Cameroun, champion et vice-champion en 2011 en Afrique du Sud, l'Egypte et le Mali, demi-finalistes de la 11e édition.

Avant de défier le tenant du titre, l'Afrique du Sud a joué deux matches de préparation contre le Botswana, marquant huit buts sans en encaisser aucun. Mais l'entraîneur d'Amajita, Solly Luvhengo se montre prudent, se souvenant que lors du second tour son équipe ne s'était qualifiée face au Congo que grâce au but marqué à Brazzaville.

Finaliste en 2011, le Cameroun reçoit la RD Congo. Le Gabon joue à Ouagadougou face à une équipe qui s'est distinguée dans le passé. Le Sénégal se déplace au Bénin.

La Zambie est à l'épreuve du Mali au stade Arthur Davies de Kitwe. Elle sera renforcée de deux joueurs opérant à l'étranger, le défenseur Peter Mulenga du BK Hacken et le milieu

de terrain Sam Kapengwe du TP Mazembe. Comme tous ses collègues, Keegan Mumba se déclare prudent faute de connaître un adversaire qui est un abonné de la phase finale.

Le Ghana de Maxwell Konadu s'attend à un match tactique des Marocains qui devraient, selon lui, s'employer à casser le jeu des Black Satellites en ralentissant au maximum le

rythme de la rencontre afin de ne pas se laisser déborder pour attendre sereinement le match retour.

Les Palancas Negras U20 croiseront, eux, les Pharaons qui ont tremblé pour en arriver là car, après un nul sans but, au Caire, le voyage redouté à Nairobi s'était finalement soldé par une victoire sans discussion, 3-0.

Barça/Messi sauve les siens d'un traquenard

Le FC Barcelone s'est défait du traquenard du Spartak Moscou, en venant à bout du club russe sur la plus petite des marges (3-2). Et comme souvent, c'est Lionel Messi qui a fait la différence.

Au micro de Canal+, le triple Ballon d'Or en lice pour un quatrième sacre de rang savoureux mais refuse de tirer la couverture à lui, se concentrant avant tout sur les objectifs collectifs : «Le match s'est compliqué pour nous et cela n'a pas été facile. Ils n'avaient pas de problème à défendre regroupés sur leur but. Sur la blessure de Piqué, c'est dommage, parce que lui et Puyol sont importants. Mais l'équipe compte encore beaucoup de ressources sur le banc. Mes buts ne sont pas importants. Ce qui importe, c'est que l'équipe conserve cette dynamique. Le Ballon d'Or ? Les records personnels ne sont pas un objectif, je l'ai déjà dit en début de saison».

Société

Polygamie et monogamie... entre l'arbre et l'écorce

Etonam Sossou

L'effervescence qui envahit la salle des actes de la mairie centrale de Lomé est plus forte que d'habitude. Tout le quartier a accouru pour assister au mariage de Rémi et Jeannette. Mais à la dernière minute un désaccord se produit devant l'officier d'Etat civil : alors que le jeune homme désire se marier sous le régime de la polygamie, sa fiancée s'y oppose. Finalement, après un long aparté et quelques concessions le mariage est célébré. La mention «polygamie» devra être suivie de la mention «domicile séparé pour chaque épouse».

«J'avais dû la flatter pour qu'elle accepte ce régime»

La polygamie est une culture ancestrale au Togo. Idrissa, lui, n'a pas eu besoin de convaincre sa première épouse le jour du mariage. «Chez nous la tradition et la religion musulmanes nous permettent d'épouser plusieurs femmes», soutient cet homme marié à trois épouses. Il admet cependant les difficultés auxquelles il est confronté. «Contrairement à ce qu'on peut

croire ce n'est pas facile du tout, poursuit-il. D'abord la religion nous contraint à être impartiale entre toutes nos épouses. Quand tu donnes à l'une, il faut également donner aux autres. En plus il faut pouvoir gérer les charges », reconnaît ce père de six enfants.

D'autres par contre ont opté pour la polygamie ni par tradition ni par religion, mais pour palier à un éventuel problème. «J'ai signé polygame parce que je ne pouvais pas présumer de la fécondité de mon épouse, avance Paul, quinquagénaire. J'avais dû la flatter pour qu'elle accepte ce régime. Heureusement nous avons eu cinq enfants et je ne me suis jamais remarié».

Comment faire chanter madame

Kouami quant à lui a choisi le chantage. «J'ai suivi le conseil de mon père», confie-t-il. Avant mon mariage il m'avait suggéré de signer sous la forme polygamique pour éviter que mon épouse me montre de toutes les couleurs. Je n'ai pas l'intention d'être vraiment polygame. C'est juste une forme



de chantage pour qu'elle reste attentionnée. Elle sait qu'au moindre faux-pas de sa part, je peux prendre une autre épouse. Et ça marche puisqu'elle est attentionnée et nous sommes heureux tous les deux».

Pour certaines femmes la polygamie n'est pas un problème. Pascaline en fait partie. «Que ce soit polygamie ou monogamie, le mariage c'est le mariage. La monogamie ne garantit en rien la fidélité d'un époux. Parfois il s'occupe de sa maîtresse mieux que de sa

propre femme». Et Pascaline sait de quoi elle parle puisque dans son foyer elle élève un enfant adultérin de son mari.

Polygame, moi ? Jamais !

Au rang des partisans de la monogamie on retrouve surtout de jeunes femmes instruites à l'occidental pour qui, il ne saurait en être autrement. «Je préfère rester célibataire que d'accepter la polygamie, révèle Sandrine, une étudiante en 3ème cycle de sciences économiques. C'est une tradition dépassée. Elle a montré ses limites. Nos parents prenaient plusieurs épouses dans l'objectif de les faire travailler dans les champs. Plus

un homme avait de femmes, plus sa plantation produisait et il prospérait davantage en affaire. De plus, il est facile d'observer qu'aujourd'hui avec le faible pouvoir d'achat, les familles polygamiques sont en difficulté ; les enfants sont abandonnés à eux-mêmes, et sont sous-scolarisés.» A côté des féministes, il y a les églises qui prêchent l'attachement à une seule femme et ne bénit que les couples monogames. «Le vrai mariage est celui que prône l'Eglise», explique Denis, catéchiste. Pour les catholiques le mariage implique un homme et une seule femme. «La

polygamie est à exclure au profit de l'unité, poursuit-il. Elle est contre l'égale dignité entre l'homme et la femme pourtant ceux-ci sont égaux en dignité devant Dieu leur Père».

Comment ne pas être neutre

Dans cette bataille que se livrent les partisans de l'un et l'autre camp, il y a ceux à qui la polygamie ou la monogamie ne fait ni froid ni chaud. «Moi je suis neutre. Je ne milite pour aucune forme de mariage», confie Estelle-Auréli. Les citoyens sont libres de choisir eux-mêmes le système dans lequel ils se sentent à l'aise» ajoute-t-elle avant de... pencher pour un camp. Je ne comprends pas ceux qui militent radicalement contre la polygamie, s'insurge-t-elle. S'il faut interdire la polygamie quelle solution proposez-vous aux nombreuses femmes qui resteront célibataires ? Surtout qu'il y a plus de femmes que d'hommes. Toutes ces femmes ont le droit d'avoir un foyer. Elles ont par dessus tout un besoin naturel d'entretenir des rapports charnels. «Moi je suis neutre... », semblait dire Estelle-Auréli ? Pas si sûre... Le débat n'est pas prêt d'être clos!

21 septembre

Réfléchir et œuvrer pour la paix

Les Nations-Unies invitent cette année 2012 à réfléchir sur le thème « Une paix durable pour un avenir durable ». «J'engage tout un chacun, d'ici au 21 septembre, à réfléchir à la façon dont il peut contribuer. Employons-nous ensemble à faire que le chemin de Rio nous mène au développement durable, à la paix durable...et à un avenir où nous vivrons tous en sécurité. » a déclaré le Secrétaire général des Nations Unies, M. Ban Ki-moon

Une paix durable...

Cette année, les dirigeants des États, la société civile, les

autorités locales et le secteur privé, se sont réunis à Rio de Janeiro, au Brésil, pour la Conférence des Nations Unies pour le développement durable afin de renouveler l'engagement politique pour un développement durable à long terme.

C'est dans le cadre de la Conférence Rio +20 que le thème des célébrations de cette année a été choisi: «Une paix durable pour un avenir durable ».

Un avenir durable ne peut se concevoir s'il n'est accompagné d'une paix durable. De la même façon, une paix durable doit se

construire avec un développement durable.

... Un développement durable...

Les causes profondes de nombreux conflits sont directement liées ou alimentées par les ressources naturelles précieuses, comme les diamants, l'or, le pétrole, le bois ou l'eau. Concernant la propriété, le contrôle et la gestion des ressources naturelles sont essentiels pour maintenir la sécurité et pour restaurer une économie saine dans les pays post-conflit. La bonne gestion des ressources naturelles peut jouer un rôle central dans la construction de la paix durable dans les sociétés qui sortent à peine d'un conflit.

... Pour un avenir durable

La Journée internationale de la paix permet au monde entier de partager une date commune pour réfléchir de façon individuelle, et de contribuer à assurer que les ressources naturelles sont gérées de manière durable, réduisant ainsi les possibilités de conflits, et ouvrant la voie à un avenir durable.

L'observation de la journée de prière pour la paix a débuté en 2004 dans le cadre de la Décennie œcuménique «vaincre la violence» (2001-2010), suite à un accord entre les responsables du Conseil œcuménique des Églises (COE) et de l'ONU.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1130 DE LOTO BENZ DU 12 SEPTEMBRE 2012

Nous assistons ce mercredi 19 Septembre 2012 au tirage 1131 de Loto Benz..

Lors du tirage 1130 du mercredi 12 Septembre 2012, divers lots ont été remportés sur les points de vente **7093, 8124 et 8172**; et un maxi gros lot de **5.000.000F CFA** sur le point **8221**.

A **BADOU** nous avons un fidèle parieur qui gagne un lot de **500.000F CFA** sur les points de vente **2115**.

A **KPALIME**, nous avons un fidèle parieur qui remporte un lot de **500.000F CFA** sur le point vente **7212**.

La remise des lots à Lomé se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !
BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1131 de LOTO BENZ du mercredi 19 Septembre 2012

Numéro de base

62

28

38

37

81



Bi-hebdomadaire togolais
d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLA G.